

Assurance chômage des salariés: assure uniquement contre le risque de perte d'emploi?

Corinne Prost

23 mai 2017

DARES

L'assurance chômage actuelle

- Assurance chômage : **assure *a priori* contre la perte involontaire d'emploi**
- Présentation sur le site de l'Unédic :

Depuis 1958, l'Assurance chômage protège tous les salariés du privé et certains du secteur public lorsqu'ils perdent leur emploi. Elle leur verse une allocation et favorise leur retour à l'emploi grâce à des aides. Fonctionnant comme une assurance, elle indemnise ceux qui ont cotisé, en fonction de leur ancien salaire. Mais elle est aussi solidaire, puisqu'elle mutualise les risques et compense mieux la perte d'un bas salaire que d'un haut revenu.

L'assurance chômage actuelle

- En dehors de l'épure :
 - Perte involontaire d'emploi : les démissionnaires ?
 - Les situations où les frontières entre indemnisation de la perte d'emploi et complément de revenu deviennent floues :

Activité réduite : le principe est d'inciter à reprendre un emploi incomplet, qui sert de tremplin pour accéder à un emploi complet. Mais on a des situations d'alternance emplois très courts / indemnisation

Les intermittents du spectacle (annexes 8 et 10)

Les intérimaires (anciennement annexe 4)

L'assurance chômage actuelle

- Les autres annexes du règlement général de l'assurance chômage :

Annexe 1 : Les dispositions de la présente annexe sont applicables aux salariés qui, du fait de leurs conditions d'emploi, de la nature de leur activité, reçoivent des rémunérations variables, et qui ne relèvent pas d'une des autres annexes au règlement général annexé.

Voyageurs représentants placiers, journalistes, personnels naviguants de l'aviation civile et de la marine marchande, ouvriers dockers, assistants maternels et familiaux, bûcherons-tâcherons, agents immobiliers, etc.

Les assistantes maternelles peuvent cumuler allocation et revenu d'activité si perte d'un de ses contrat de garde d'enfants.

L'assurance chômage actuelle

Généralisation de l'intermittence :

- Subvention de certains secteurs, financée par les cotisations des autres secteurs.
- Les situations d'activité réduite peuvent se prolonger ; le taux marginal "d'imposition" est très élevé.
- Le concept de recherche d'emploi devient plus flou quand il y a cumul : que signifie rechercher un emploi quand on travaille certains mois à temps plein ?
- Le système actuel favorise les contrats courts sur les temps partiels.

L'assurance chômage actuelle

Justification : accompagner le développement des contrats courts

➤ Amplifie le phénomène ?

Aux Etats-Unis, la part des embauches sur des emplois inférieurs à trois mois dans le total des embauches a diminué ; la France se distingue de ses partenaires européens par l'importance des contrats courts parmi les CDD (mais proportion moindre de temps partiel).

L'assurance chômage actuelle

Etude pour la CFDT (Vanessa di Paola, Cathel Kornig, Stéphanie Moullet, Isabelle Recotillet) :

« Nous n'assistons donc pas directement à une réorganisation de systèmes d'emploi autour du système d'indemnisation directement, avec des employeurs qui l'utiliseraient volontairement pour pouvoir recruter sur des formes d'emploi plus courtes ou moins coûteuses. Nous concluons, en revanche, à des effets importants du régime d'activité réduite en terme de précarisation de l'emploi et du travail, sous l'effet de deux facteurs. En raison tout d'abord de la focalisation sur le demandeur d'emploi, acteur principal des politiques publiques de l'emploi, au contraire des entreprises, grandes oubliées du système (...). En raison ensuite du phénomène d'acceptation sous contrainte des conditions de travail et d'emplois proposés aux demandeurs d'emploi. »